

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 24

25^e année • mercredi 15 juin 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET/GENÈVE, DÉCEMBRE 2017

Les chauffeurs d'Uber se sont battus contre l'exploitation dont ils sont victimes. Le Tribunal fédéral a enfin reconnu qu'ils sont des salariés. A Genève, la mise en œuvre de cette décision comprend de nombreuses incertitudes. Unia déplore l'absence de garanties et demande le versement des salaires, frais et charges sociales impayés. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Hausse des salaires, pas de l'âge de la retraite!

Sylviane Herranz

«Ce sont les salaires et les rentes des femmes qu'il faut augmenter, pas l'âge de la retraite!» Ce mot d'ordre syndical a été repris hier, 14 juin 2022, par des milliers de femmes qui manifestaient à nouveau leur colère dans plus de 30 localités du pays. Aux revendications spécifiques des collectifs féministes, comme la lutte contre la violence faite aux femmes, le harcèlement sexuel ou les discriminations de genre, s'est ajoutée celle de la défense des retraites. Cette nouvelle journée de mobilisation féminine avait placé en son cœur le combat contre la réforme AVS 21. Dans trois mois, le 25 septembre, la réforme sera soumise au vote.

Dans la ligne de tous les projets de démantèlement de notre assurance vieillesse, sociale et solidaire, AVS 21 compte faire passer l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Une hérésie lorsque l'on sait que l'écart entre le salaire des hommes et celui des femmes est toujours de l'ordre de 20%. Et cela 26 ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur l'égalité qui interdit clairement cette discrimination salariale. Une hérésie encore lorsque l'on connaît la somme de travail non rémunéré fournie par les femmes pour s'occuper de la famille, des proches. Une année de travail en plus, pour toucher la même rente, quand on est épuisée après une vie de labeur, c'est aussi une injure faite aux femmes. D'autant qu'en raison de temps partiels, d'interruptions de la vie professionnelle lors de la venue d'un enfant ou d'occupations d'emplois à bas salaires, les femmes sont fortement pénalisées dans le 2^e pilier. Ce qui provoque des inégalités plus grandes encore entre hommes et femmes au moment de la retraite. Ainsi, les femmes touchent en moyenne une rente un tiers moins élevée que celle des hommes. 38% des femmes n'ont que l'AVS pour vivre. L'écart des rentes entre hommes et femmes est de 54% dans le 2^e pilier! Et 10% des femmes retraitées n'arrivent pas à vivre avec leur maigre rente et doivent faire appel aux prestations complémentaires.

Un quart de siècle après l'entrée en vigueur de la Loi sur l'égalité, il est plus que temps de l'appliquer. Plutôt que de faire payer aux femmes un hypothétique déficit de l'AVS, le Conseil fédéral ferait mieux d'obliger, et de sanctionner, tous les employeurs ne respectant pas le principe d'égalité salariale, gravé aussi dans la Constitution helvétique depuis plus de 40 ans... Une hausse des rémunérations des femmes au niveau de celles des hommes permettrait non seulement un apport considérable au financement de l'AVS, mais également une augmentation du pouvoir d'achat, cruciale à l'heure où l'inflation prend de la hauteur et où une flambée des primes maladie est annoncée. Or le gouvernement n'a d'oreilles que pour les intérêts de l'économie et du patronat. Lorsqu'il le souhaite, des milliards sont dénichés pour les aider à surmonter les crises, comme l'a montré la récente pandémie. Pendant que l'immense majorité de la population, et les femmes en particulier, en paient encore les conséquences. Il est temps de stopper cette politique. Un premier coup d'arrêt peut être donné le 25 septembre, en faisant échouer AVS 21 lors de la votation. Pour que le Non l'emporte, la mobilisation débutée hier, dans la rue, les entreprises et les cités, devra se poursuivre! ■

PROFIL

Philippe Soltermann, du bonheur d'être un autre.

PAGE 2

MAÇONS

Tous à Zurich le 25 juin!

PAGE 5

SANS-PAPIERS

La lutte se poursuit en terres vaudoises.

PAGES 6-7

ÉLECTRICIENS



Grève victorieuse à Villars-sur-Glâne.

PAGE 9

DU BONHEUR D'ÊTRE UN AUTRE

Le comédien Philippe Soltermann s'apprête à jouer dans «Antigone». Une tragédie grecque comme il les affectionne, parlant d'une certaine manière de notre réalité

Sonya Mermoud

Rien ne rend Philippe Soltermann plus heureux que de jouer. Un bonheur encore décuplé quand il s'agit d'incarner le protagoniste d'une tragédie grecque même s'il endosse volontiers toutes sortes de rôles. «Ce genre d'œuvre, écrite hier pour nous parler de demain, colle à l'air du temps. Elle parle de la guerre, des rapports au pouvoir, des dieux... C'est l'exercice dramaturgique parfait où s'inventent grande et petite histoire», se réjouit le comédien de 48 ans qui, dans *Antigone* présentée au théâtre du Crochetan à Monthey*, incarnera Créon. «Un personnage odieux, misogyne, violent qui n'écoute personne et au final perd tout. Un homme comme je n'oserais jamais être dans la vie. La scène offre cette liberté, cette possibilité d'explorer toute une gamme d'états d'âme», s'enthousiasme l'acteur vaudois. Tête de l'emploi avec sa barbe fournie, le futur interprète de Créon précise que le spectacle a déjà été présenté l'an dernier. Vu son succès, il figure de nouveau à l'affiche. Une reprogrammation bienvenue après une période particulièrement difficile liée à la crise sanitaire. «Nous sortons d'une situation compliquée. Beaucoup de représentations ont dû être annulées ou reportées et le public va moins au théâtre.» Pas de quoi décourager le Lausannois habitué à une certaine précarité. «C'est tendu. Certains comédiens ont arrêté. Mais on s'y fait. Et, il y a aussi de belles surprises dans l'incertitude. Je change régulièrement de patrons, de lieux de travail. Je n'ai pas de collègues de bureau», sourit le comédien, appréciant l'absence de routine. Et n'imaginant pas une autre vie quand bien même il a découvert le métier un peu par hasard...

DES SOMMETS AUX PLANCHES

Philippe Soltermann commence par effectuer un apprentissage d'électricien sans avoir pour autant d'atomes crochus avec cette activité. «Dans ma classe,

nous étions six à suivre cette voie. Plus en raison des conseils de l'orienteur professionnel et des besoins du marché de l'emploi de l'époque que par goût.» CFC en poche, le jeune homme d'alors se tourne vers différents petits boulots. Et rêve de devenir alpiniste. Une passion qui l'habite depuis l'adolescence. «Je ne me projetais pas dans une vie normale. J'espérais devenir guide de haute montagne, séduit par la beauté de l'élément. Et propre à calmer mes nerfs.» Un projet qu'il ne réalise toutefois pas mais le laisse avec un genou «foutu». «J'ai complètement arrêté. Il fallait se lever trop tôt, rigoler Philippe Soltermann. Plus sérieusement, on s'use physiquement.» L'amour et la magie des planches, il va les découvrir par la petite porte. Durant trois ans, Philippe Soltermann travaille comme éducateur avec des adultes autistes et organise dans ce cadre un atelier de théâtre avec une «petite représentation» à la clé. «Ils étaient pétrifiés par le trac. Je suis monté sur scène pour les encourager et ça m'a plu. J'ai ensuite joué dans d'autres pièces en amateur.» A 25 ans, trop âgé pour s'inscrire au Conservatoire, l'acteur part se former à l'Ecole internationale de théâtre Lassaad à Bruxelles, avant de s'installer à Lille en France où il crée ses propres spectacles. Et écrit des pièces, dont de nombreux monologues. «J'aime les soliloques qui permettent le déroulé d'une pensée, d'un état d'esprit.»

INVENTER DES MONDES

Trois ans plus tard, de retour dans nos frontières, le Lausannois poursuit sur sa lancée et fonde la compagnie «Les productions de la misère». Une appellation ironique en phase avec le personnage qui, bien que pessimiste, conserve de l'enthousiasme. Et a élargi ses prestations d'acteur et d'auteur à la mise en scène. «Une manière d'exprimer une émotion autrement que seulement dans le jeu. Mais endosser la casquette de patron n'est pas ce qui m'excite le plus. Je préfère jouer», souligne celui qui, fan inconditionnel de Hubert-Félix Thiéfaine depuis sa jeunesse, lui consacrera un spectacle. «J'adore son écriture. Intense. Sa manière de voir la réalité autrement. J'admire son érudition en peinture, histoire, philosophie... Je détestais l'école. Il m'a incité à lire Baudelaire, Rimbaud, Schopenhauer, etc.», explique l'auteur qui trouve dans la création de pièces l'occasion «de s'échapper du monde, d'en inventer un autre, de ne plus subir comme dans l'existence». «Notre réalité est pénible, décourageante. A la pandémie a succédé la guerre. Des événements terribles se produisent en matière de crimes contre l'humanité, de bilan carbone, et on les oublie vite. On n'avance en rien», se désole Philippe Soltermann, particulièrement préoccupé par le dérèglement climatique et l'absence de décisions fortes pour inverser la tendance.



THIERRY PORCHET

«Jouer c'est génial. La scène offre la possibilité d'explorer toute une gamme d'états d'âme», souligne Philippe Soltermann.

TRACER SON PROPRE SILLON

«Mon pire cauchemar? Une augmentation des températures à 50 °C. L'effondrement. On y est quasiment», estime Philippe Soltermann, qui refuse l'étiquette de gauche, «à moins d'accepter d'être déçu», et souligne être plus inspiré par Bakounine que Marx. Non sans se méfier des dogmes. «Ils me font peur. Les personnes qui paraphrasent me font peur. C'est important de penser par soi-même. De tracer son propre sillon.» Entre fragilité et provocation, mélancolie et bienveillance, Philippe Soltermann se définit comme un être «aimant et pas trop salaud», soucieux d'éthique et cultivant l'humour. Pour se ressourcer, le quadragénaire se balade volontiers dans la forêt toute proche de chez lui, à Pully. «J'en deviens presque ami avec les promeneurs de chiens»,

lance-t-il, sourire de biais. «Ce sont surtout des moments de dialogues intérieurs. Je me juge.» Une introspection pour se détester ou se pardonner mais jamais s'adorer. L'homme abhorre en effet l'égotisme et l'égoïsme caractéristiques de notre époque. Rêvant de poursuivre son métier, sans autre ambition particulière, Philippe Soltermann confie encore avoir en horreur les fins. Les soirées qui s'achèvent – il est toujours le dernier à partir – les relations amoureuses qui se terminent et, bien sûr, les rideaux qui se baissent... ■

* *Antigone*, théâtre du Crochetan à Monthey, du 21 juin au 3 juillet.
Infos sur: crochetan.ch/event/antigone-2022/



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

UBER: UNIA DÉPLORE L'ABSENCE DE GARANTIES

Le syndicat salue les efforts déployés par le canton de Genève, mais craint que l'accord passé n'apporte aucune amélioration réelle pour les chauffeurs

Textes Jérôme Béguin

L'accord signé vendredi par le Canton de Genève et Uber ne convainc pas entièrement Unia. Après la décision du Tribunal fédéral donnant raison à l'Etat (lire ci-contre) et l'interdiction de poursuivre son activité sur le territoire, la société de transport s'est engagée à respecter la législation du travail. Mais les modalités de cette mise en conformité interrogent. Les chauffeurs genevois d'Uber seront désormais salariés, ils seront engagés par des «sociétés partenaires suisses», «qui garantiront tous les paiements de charges sociales, le salaire minimum ainsi que d'autres avantages», a expliqué la multinationale californienne dans un communiqué. Uber a l'habitude de travailler avec d'autres entreprises, Unia en sait quelque chose. En 2017 et 2018, le syndicat avait soutenu des grèves de conducteurs de sous-traitants d'Uber dans les cantons de Genève et Vaud. Dans une prise de position, Unia a exprimé sa crainte que la société technologique recoure à des tiers «pour se soustraire à ses responsabilités et continue ainsi à reporter le risque d'entreprise sur les chauffeurs». La seconde question en suspens concerne le règlement du passé. Selon les termes de l'accord, Uber «paiera les éventuels montants dus aux chauffeurs concernés qui les réclameraient par écrit». Unia Genève juge inadmissible de «reporter les manquements de l'entreprise sur ses employés en leur demandant d'apporter eux-mêmes la preuve des détournements dont ils ont été les victimes». Ceci dans le contexte où les conducteurs risquent des représailles dans leur relation de travail avec Uber. Le syndicat demande qu'un accord global définissant les modalités des remboursements soit trouvé.

Troisième problème: Uber annonce que la reconnaissance du statut de salarié «ne s'appliquera pas au reste de la Suisse». «Unia demande à la Confédération de coordonner l'action des cantons afin de s'assurer que tous les chauffeurs Uber et le personnel de livraison Uber Eats en Suisse disposent rapidement d'un contrat de travail, sous peine que les activités de la société soient interdites dans tout le pays. Uber doit être mis en demeure de bloquer l'argent nécessaire pour rembourser les arriérés de salaires, les frais de déplacement et de matériel des livreurs et des chauffeurs, ainsi que les assurances sociales», indique Roman Künzler, responsable de la branche transport et logistique du syndicat.

SOUTIEN DU SYNDICAT AUX CHAUFFEURS

Si Unia salue les efforts déployés par le Canton de Genève, le syndicat appelle le Conseil d'Etat à trouver des solutions aux problèmes en suspens avec la participation des salariés et des syndicats. En attendant, «toutes les personnes qui travaillent ou qui ont travaillé pour Uber et Uber Eats peuvent s'adresser à Unia. Le syndicat peut délivrer les informations nécessaires et offrir, le cas échéant, comme à tous nos membres, une possibilité d'agir collectivement et une consultation juridique», indique Roman Künzler. Ceci vaut pour Genève, comme pour les autres cantons. En 2019, Unia avait évalué à un demi-milliard de francs les salaires et indemnités dus à ses conducteurs en Suisse, tandis que les cotisations sociales impayées se montaient à une centaine de millions. Ces arriérés peuvent théoriquement être réclamés jusqu'à cinq ans rétroactivement. Au moins depuis 2019 et la décision du Service de police du commerce dans le cas genevois. ■



THIERRY PORCHET

Le Tribunal fédéral a donné raison aux chauffeurs d'Uber qui exigeaient d'être reconnus comme des salariés. Ici, une grève menée fin 2017 par une vingtaine d'entre eux, œuvrant pour des sociétés sous-traitantes, devant le siège de la multinationale à Genève pour exiger des conditions de travail décentes.

DÉCISION HISTORIQUE DU TRIBUNAL FÉDÉRAL

Attendue depuis longtemps, la décision du Tribunal fédéral concernant la société de transport Uber et son service de livraison de repas, Uber Eats, est finalement tombée le 3 juin: les chauffeurs et les livreurs sont bel et bien des salariés et non des indépendants. La plus haute instance juridique suisse confirme la position d'Unia. Depuis l'arrivée d'Uber en Suisse en 2013, le syndicat dénonce le contournement de la législation sur le travail par la société technologique. Le ramdam d'Unia avait attiré l'attention du conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia, qui s'est décidé à intervenir en 2019. C'est contre une décision du Service cantonal de police du commerce et de lutte contre le travail au noir considérant les chauffeurs Uber comme des salariés que la société s'est portée, d'abord devant la justice genevoise avant de recourir au Tribunal fédéral. Pour être aujourd'hui déboutée. Au-delà de Genève, on attend maintenant que, forts des arrêts du Tribunal fédéral, les cantons où Uber est présent interviennent.

Le second arrêt du Tribunal fédéral concerne Uber Eats. Là aussi, les juges de Mon-Repos reconnaissent aux livreurs le statut d'employés. Cela ne change rien pour les livreurs Uber Eats à Genève, qui sont salariés depuis septembre 2020 et touchent le salaire minimum cantonal de 23,27 francs de l'heure. Le Tribunal n'a cependant pas suivi les autorités genevoises qui estimaient que la plateforme de livraison de repas relève de la location de services. Peu importe, pour Unia cette activité tombe directement dans le champ de la Convention collective nationale de travail de l'hôtellerie-restauration déclarée de force obligatoire. Pour Roman Künzler, les dégâts provoqués par Uber et, plus généralement, l'économie de plateforme, montrent que les lois doivent être adaptées: «La première mesure à introduire est la présomption du statut de salariés avec un renversement du fardeau de la preuve qui doit désormais être à charge de l'entreprise.» ■

Smood: la responsabilité de Migros épinglée

Le comité de soutien aux grévistes a mené une action devant une succursale genevoise du géant orange

Textes Jérôme Béguin

«Migros Genève profite de l'exploitation des travailleurs et s'en met plein les poches!» Jeudi dernier, devant la Migros de la rue de Carouge, Pablo Cruchon n'y est pas allé avec le dos de la cuillère. Réunissant des syndicats, des partis et des organi-

sations progressistes, le comité genevois de soutien aux grévistes de Smood, dont le député d'Ensemble à gauche est l'une des chevilles ouvrières, organisait une action pour dénoncer la responsabilité du géant orange.

Migros Genève est en effet le principal partenaire de la société de livraison de repas et de courses. La coopérative y a investi 16,3 millions, en dé-

tient 46% des actions et trois des cinq sièges du conseil d'administration. Interpellés par le comité de soutien, le directeur et le président de Migros Genève s'étaient engagés, dans un courrier du 4 mars, à ce qu'une «grande partie des recommandations émises par la CRCT», la Chambre genevoise des relations collectives de travail, soient mises en place. Or, on le sait, la Convention collective de travail (CCT) Smood-Syndicom signée dans le dos des grévistes est bien éloignée des directives de la CRCT. «C'est une CCT de la misère», a résumé Marc, un livreur présent à l'action. Interrogé par *L'Événement syndical*, Migros Genève y voit, au contraire, une «base légale, juste et équitable» signée «avec un partenaire social de renom et de référence dans le secteur de la logistique». Quelle que soit l'interprétation, la CCT ne s'applique pas aux employés de Simple Pay, qui assurent ou assureraient encore récemment une grande partie des livraisons dans la région lémanique en étant payés à la minute. Se retranchant bien facilement derrière sa qualité d'«actionnaire minoritaire», la coopérative refuse de se prononcer sur cette question, nous renvoyant à Smood, qui ne nous répond pas.

Contacté, le porte-parole de Syndicom nous fait remarquer que la durée minimale de travail hebdomadaire de 4 heures, inscrite dans les «Déclarations additionnelles à la CCT», s'appliquera aussi aux collaborateurs des sociétés effectuant des livraisons pour Smood. L'entreprise a jusqu'au 31 décembre pour appliquer cette disposition, qui ne devrait pas empêcher de continuer à rémunérer à la tâche.

Jessica, une autre livreuse présente lors de l'action, assure n'avoir gagné que 247 francs au mois de février «pour trois semaines de travail, 8 heures par jour». «Dès qu'on a livré le sac au client, nous ne sommes plus payés. Ensuite, on peut attendre des

heures une commande dans la voiture sans garantie de pouvoir travailler», témoigne cette jeune maman. Michel Guillot, le secrétaire régional de Syndicom qui a participé aux négociations pour la CCT, se dit conscient du problème, mais il estime que ce statut est appelé à disparaître, d'ailleurs, «une quarantaine d'employés de Simple Pay ont été engagés directement par Smood». Justement, trois d'entre eux se sont invités à l'action. «Nous n'avons plus besoin d'Unia», répètent-ils en chœur, comme s'ils avaient appris une leçon. «Nous pouvons travailler quatre heures de suite et nous sommes payés», se félicite l'un d'eux, qui est passé de Simple Pay à Smood il y a deux mois. Le jeune homme reconnaît avoir été mandaté par son employeur pour être présent sur les lieux, alors que l'un de ses collègues filme les participants... ■

RÉSOLUTION DE LA CGAS

Dans une résolution adressée à l'Union syndicale suisse, le comité de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) s'inquiète de la CCT Smood-Syndicom. Les grévistes ont été écartés des négociations, les salariés n'ont eu que 48 heures pour se prononcer via la propre application de l'entreprise, alors que plusieurs recommandations clés de la CRCT sont absentes, «notamment la garantie de 17 heures de travail hebdomadaires», note la CGAS en affirmant «la nécessité d'une collaboration intersyndicale plus étroite et loyale, dans l'intérêt de l'ensemble des salariés». «Le combat sera encore long, mais nous serons aux côtés des travailleurs aussi longtemps qu'il le faudra pour faire respecter leurs droits», a déclaré, durant l'action, le président de la CGAS, Davide De Filippo. ■



OLIVIER VOGELSANG

Migros Genève, qui détient 46% des actions de Smood et occupe la majorité des sièges au conseil d'administration, doit faire cesser l'exploitation des livreurs! C'est le message adressé par le comité genevois de soutien aux grévistes.

GRÈVE DU TRAVAIL «GRATUIT» CONTRE AVS 21

Les mobilisations du 14 juin ont démarré le week-end passé en Valais avec un festival sur les Utopies féministes et à Genève avec une grève du travail non rémunéré

Sylviane Herranz
Photos Olivier Vogelsang

Hier, mardi 14 juin, des actions et manifestations décentralisées se sont déroulées partout en Suisse. Ce journal étant déjà sous presse, nous y reviendrons dans notre prochaine édition. Mais la mobilisation féministe, en lien avec cette date emblématique de la grève des femmes, avait débuté quelques jours auparavant dans certains lieux. A Sion par exemple où le Collectif femmes Valais avait organisé un grand festival «Utopies féministes». Ce dernier s'est déroulé le samedi 11 juin. Un village animé de divers ateliers créatifs avait été installé à la place du Scex à Sion. Un cortège a aussi ponctué cette journée familiale et inclusive.

Le lendemain, à Genève (photos), c'est avec une grève du travail «gratuit» que le Collectif genevois de la Grève féministe démarrait les festivités. En ligne de mire: la réforme AVS 21. Venues avec des transats et des serviettes de bain, les militantes ont occupé le gazon de la place Neuve, brandissant des pancartes thématiques sur le travail non rémunéré des femmes, qui représente quelque 5,6 milliards d'heures effectuées chaque année en Suisse. «Ce dimanche, je fais la grève... du rôti, des grillades et des pique-niques, de la garde de ma petite-fille, du nettoyage de la salle de bain, du repas et du ménage, de la gestion du tournoi de foot» affichaient les panneaux. Des tâches non payées qui obligent souvent les femmes à occuper des emplois à temps partiel et, de ce fait, à cotiser très peu, voire pas du tout, au 2^e pilier. Avec comme résultat des rentes empêchant de vivre à la retraite. «Pour ces raisons, les personnes présentes ont manifesté leur opposition à toute augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Elles en font bien assez, il est temps de le re-



connaître!», note le Collectif dans un communiqué où il rappelle la longue marche pour les droits des femmes, avec notamment le droit de vote acquis en 1971, l'inscription de l'égalité

entre hommes et femmes dans la Constitution en 1981 ou encore l'assurance maternité obtenue en 1985. «Aujourd'hui, il s'agit de mobiliser contre AVS21 pour faire barrage contre le dé-



mantèlement de nos droits. Si AVS 21 passe, c'est un recul pour l'égalité réelle entre femmes et hommes difficilement réversible. Le 25 septembre, il faudra voter deux fois Non à cette réforme».

Une exigence qui devait être portée le 14 juin dans les autres manifestations tenues dans une trentaine de villes du pays. ■

ANNONCES

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

WWW.EVENEMENT.CH

Pour des crèches abordables

Signez l'initiative!

<https://creches-abordables.ch>

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



UN MOIS D'ESSAI GRATUIT ?

- ☐ Je souhaite recevoir gratuitement L'Événement syndical pendant 1 mois.
☐ Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
☐ Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à L'Événement syndical · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60

LES MAÇONS SE PRÉPARENT À UNE GRANDE DÉMONSTRATION

Pour débloquent les négociations pour le renouvellement de leur Convention nationale, les travailleurs de la construction manifesteront massivement à Zurich le 25 juin

Jérôme Béguin

Tenue le 24 mai dernier, la troisième ronde de négociations pour le renouvellement de la Convention nationale (CN) du secteur principal de la construction, qui expire à la fin de l'année, n'a pas permis de combler le fossé qui sépare les revendications des travailleurs des prétentions des employeurs représentés par la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Il s'est, au contraire, creusé. «Les représentants de la SSE ont annoncé qu'ils voulaient abolir le calendrier des heures de travail, qui détermine en début d'année le planning de travail. Ils nous ont fait comprendre que les 2112 heures annuelles pourraient être réalisées en neuf ou dix mois seulement au rythme de 50 heures par semaine. Les patrons seraient dorénavant libres de fixer au jour le jour les heures de travail. Il deviendrait impossible pour les ouvriers de concilier travail et vie privée, de savoir quand ils doivent être sur le chantier et à quelle

heure ils pourront rentrer à la maison le soir. Pour essayer de faire passer la pilule, ils promettent des augmentations de salaire. Ils veulent ainsi acheter la dérégulation du temps de travail et la santé des travailleurs», indique Simon Constantin, membre de la direction du secteur construction d'Unia. «D'un autre côté, les patrons refusent la discussion avec les syndicats sur les revendications des travailleurs. La manifestation du samedi 25 juin est dès lors capitale.» Ce jour-là, des milliers et des milliers de maçons de tout le pays sont appelés à manifester à Zurich où se trouve le siège de la SSE. «Il faut montrer aux patrons combien de salariés sont déterminés à lutter pour défendre leurs conditions de travail et leurs revendications, notamment des règles claires en cas d'intempéries, le paiement des déplacements, des journées de travail moins longues et plus de respect des maçons», souligne le responsable syndical.

LES TRAVAILLEURS NE VONT PAS BAISSER LES BRAS

Sur les chantiers, c'est l'alarme. «L'heure de la mobilisation pour nos droits, notre santé et des augmentations de salaires méritées a sonné», clame ainsi un tract distribué ces jours à Genève par les syndicats Unia, Syna et Sit. «Pour le renouvellement de la Convention collective genevoise, nous avons demandé 2% d'augmentation des salaires, mais la réponse a été *niet*. La section genevoise de la SSE partage la ligne dure de la faïtière, son président, René Leutwyler, siège d'ailleurs au comité dirigeant de l'organisation», explique Carlos Massas, permanent de Syna Genève, rencontré lors d'une action des syndicats sur le chantier de Pont-Rouge. Les chantiers suisses offriraient cependant des «salaires records», si l'on croit *News construction*, un journal diffusé

par la SSE auprès des ouvriers. Se basant sur son enquête sur les salaires 2022, l'association patronale assure que le salaire moyen dans le secteur principal de la construction se monte à 6204 francs par mois, pas loin du salaire médian suisse. «Les salaires sont certes corrects vis-à-vis d'autres branches, mais les conditions de travail sont difficiles», commente Thierry Horner, secrétaire syndical du Sit, qui considère aussi que ces chiffres masquent des situations de précarité. «Sur ce chantier de Pont-Rouge, on dénombre environ 60% d'employés temporaires. Ils travaillent avec ce statut durant plusieurs années et se retrouvent régulièrement au chômage et à la charge de la collectivité. C'est un modèle d'affaires.» «Est-ce que les patrons ont publié les résultats des entreprises, les bénéfices des actionnaires et les salaires des directeurs!? Nous avons demandé cette transparence, mais ils la refusent. Ils n'ont pas évoqué non plus l'espérance de vie, qui n'est pas la même que dans les bureaux», s'indigne, de son côté, José Sebastiao. D'ailleurs, si les conditions étaient si roses, la construction n'aurait aucune peine à recruter des

jeunes, indique le secrétaire syndical d'Unia Genève. Or, le secteur est victime d'une pénurie de main-d'œuvre, l'âge moyen sur les chantiers s'élève chaque année davantage. «Si les patrons croient que les travailleurs vont baisser les bras, ils se trompent. Ils sont, au contraire, en train d'embrasser les chantiers. Nous nous dirigeons vers l'une des plus grandes contesta-

tions qu'ait connues le bâtiment.» Ça va chauffer le 25 juin à Zurich. ■

Manifestation de la construction le 25 juin à Zurich, trains et bus gratuits au départ des principales agglomérations du pays. Horaires et inscriptions sur: unia.ch



A Genève, la mobilisation bat son plein au gré d'assemblées sur les chantiers. José Sebastiao prévoit une des plus grandes contestations que le secteur ait connues.

Nouvelle attaque contre la limitation du travail temporaire

La loi genevoise limitant le travail intérimaire à 20% sur les chantiers publics fait l'objet d'un nouveau recours de la part de Swissstaffing, qui invoque la violation de la liberté économique

Manon Todesco

Manifestement, l'association nationale de la branche du travail temporaire Swissstaffing ne supporte pas l'idée de limiter le travail intérimaire à 20% dans la construction sur les marchés publics. Dans un communiqué de presse publié le 6 mai, elle annonce s'opposer à la nouvelle loi genevoise allant dans ce sens, promulguée le 25 mars dernier, et avoir saisi la Chambre constitutionnelle d'un recours. L'histoire se répète. Pour bref rappel: Swissstaffing avait déjà recouru en 2017 contre la révision du Règlement sur la passation des marchés publics (RPM), qui prévoyait exactement les mêmes dispositions après un consensus entre

les partenaires sociaux de la branche et le Canton. Le règlement avait été suspendu, puis annulé en 2018. En effet, la Chambre constitutionnelle avait donné raison à Swissstaffing, sur la forme plus que sur le fond, selon Unia. A la suite de quoi le Conseil d'Etat a compris qu'il ne devait pas agir sur ce RPM mais sur la loi. C'est ainsi que la modification de la loi relative à l'Accord intercantonal sur les marchés publics a été avalisée par le Grand Conseil et promulguée le 25 mars. Comme en 2017, Swissstaffing estime que cette mesure «va à l'encontre de la liberté économique garantie par la Constitution fédérale» et «affecte directement les intérêts des agences de placement, mais aussi de nombreuses entreprises genevoises actives dans les

marchés publics». Pour la faïtière, limiter le travail temporaire à 20% est une manière d'inciter les entreprises à renoncer à ce modèle économique, ayant pour conséquence de «priver les travailleurs de la liberté de choisir entre engagement temporaire ou fixe». Et de rappeler que les engagements temporaires «ne sont pas des relations de travail précaires» et que la loi et la CCT qui les régissent «garantissent une protection sociale forte». Pour les organisations syndicales et patronales, même si elles s'attendaient à ce recours, il n'en reste pas moins regrettable. Nous reviendrons plus en détail sur la question. ■



Les patrons persistent à ne pas entendre les revendications des maçons. En mars dernier, les 250 travailleurs réunis en états généraux de la construction d'Unia les avaient avertis. Avant d'envisager la grève, ils manifesteront massivement le 25 juin devant le siège de la SSE à Zurich.

POING LEVÉ

LA LOI DU PROFIT

Par Manon Todesco

Du 12 au 15 juin se tenait la 12^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève. Un rendez-vous traditionnellement accompagné de manifestations de la société civile pour protester contre l'ultralibéralisme dicté par l'OMC et ses ravages dans le monde entier. Cette édition n'y aura pas échappé: la veille de l'ouverture de la conférence, quelque 600 personnes se sont réunies l'après-midi à l'occasion d'une grande manifestation au bout du lac, à l'appel notamment de certains partis de gauche, de syndicats, d'organisations paysannes et altermondialistes.

Deux ans après le début de la pandémie qui a fait 15 millions de morts dans le monde, les griefs contre l'OMC sont nombreux. Il est capital de rappeler que de nombreux pays du Sud n'ont toujours pas accès aux vaccins, aux tests et aux traitements contre le Covid-19, car l'OMC refuse, depuis 2020, de renoncer temporairement à un accord majeur sur la propriété intellectuelle, connu sous le nom d'ADPIC, dans le but d'étendre la production de vaccins. Ces derniers, fabriqués grâce à l'argent public des pays riches, ont engraisé les grandes entreprises pharmaceutiques, qui prennent maintenant en otage des millions de personnes en soutenant mordicus la protection des brevets. Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA, a récemment déclaré: «Dans une pandémie, le partage de la technologie est une question de vie ou de mort, et nous choisissons la mort. Les pays riches ont l'occasion de faire ce qu'il faut.» La santé n'est pas une marchandise, la lutte contre les pandémies doit se faire à l'échelle planétaire, main dans la main, et surtout pas dans une logique de maximisation des profits, sans quoi nous courrons à notre perte. Les manifestants ont demandé à l'OMC de mettre fin à cet «apartheid médical».

Autre sujet qui cristallise la colère des paysans: la sécurité et la souveraineté alimentaires. Pour Uniterre, La Via Campesina, ATTAC ou encore le CETIM, parmi tant d'autres, le libre-échange n'est pas à même de les garantir. Depuis 1995, l'OMC a contraint les pays à donner la priorité aux cultures d'exportation et à dépendre des importations pour nourrir leur population, avec pour conséquences l'accaparement des ressources naturelles par les transnationales et l'aggravation du réchauffement climatique. Il est urgent de changer de paradigme en renforçant les marchés locaux ainsi qu'un approvisionnement indigène. Mais pour ce faire, il faut augmenter les droits douaniers pour les importations agricoles, ce que le Conseil fédéral se refuse à faire. Les produits venus d'ailleurs entrent donc directement en concurrence avec les indigènes, détruisant des millions d'exploitations agricoles à travers le monde. Voilà pourquoi ces organisations ont demandé à l'OMC d'abroger l'Accord sur l'agriculture et de sortir des marchés agricoles. Pour qu'on arrive à une agriculture durable, locale qui produise une nourriture saine et suffisante pour toute la population. ■

«EN TANT QUE JEUNE, C'EST DUR DE COMPRENDRE QU'ON EST «ILLÉGAL»»

Le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers et la Plateforme Papyrus Vaud ont célébré les 20 ans du collectif luttant pour la régularisation des personnes sans statut légal. L'occasion de remettre en lumière une problématique toujours actuelle

Textes Sylviane Herranz
Photos Olivier Vogelsang

«Il y a 20 ans, c'était la chasse aux sans-papiers. Les policiers montaient dans les bus pour contrôler les migrantes sud-américaines. Lorsque nous avons créé le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP), nous pensions qu'on obtiendrait la régularisation de tous après deux ou trois ans. Eh bien, non. Cette situation continue d'exister. Tant qu'il y aura de la pauvreté sur les autres continents, les gens chercheront à travailler ailleurs.» Membre fondateur et président du collectif, Byron Allauca a introduit la conférence de presse tenue le 1^{er} juin dernier au Centre social protestant de Lausanne, à l'occasion du 20^e anniversaire du CVSSP. Un moment annonçant la fête tenue deux jours plus tard, et permettant de faire le point sur les travaux de la Plateforme Papyrus Vaud, lancée en 2019. Une plateforme regroupant 46 associations, services sociaux, syndicats, dont Unia, Eglises et partis politiques.

L'avocat Christophe Tafelmacher, également fondateur du CVSSP, a rappelé les débuts du mouvement de défense des personnes sans statut légal, qui a culminé fin 2001 avec une manifestation à Berne rassemblant 10 000 participants dont de nombreux sans-papiers. «Cet événement fondateur a fait sortir de l'ombre ces gens qui ne sont pas des clandestins, pas des délinquants, seulement des travailleurs voulant vivre ici. La plupart ont un passeport, une carte d'identité, mais pas de permis de séjour. Et beaucoup sont "au gris", ils paient leurs assurances sociales.» A l'heure actuelle, la scolarité des enfants n'est plus un problème, a-t-il ajouté, mais les choses se gâtent dans le postobligatoire. D'où l'importance d'une opération Papyrus en terres vaudoises, telle que celle menée à Genève qui a permis de régulariser près de 3000 personnes. L'avocat a encore souligné le paradoxe d'une économie qui a besoin de leur travail et d'une législation extrêmement restrictive, pouvant envoyer en prison un père de famille parce qu'il travaille.



Des membres fondateurs du Collectif de soutien aux sans-papiers, dont Byron Allauca (ci-dessus), ainsi que des représentants d'associations membres de la Plateforme Papyrus Vaud et de nombreuses personnes sans statut légal ou récemment naturalisées étaient présents dans les locaux de la Fraternité à Lausanne le 1^{er} juin dernier.

L'opération Papyrus à Genève a écarté deux risques, a expliqué Myriam Schwab, du CSP Vaud: celui d'occasionner un appel d'air et celui d'une hausse de l'aide sociale. Dans le canton de Vaud, un tel processus a été bloqué par un vote du Grand Conseil, a-t-elle indiqué. Mais cela n'arrêtera pas le mouvement. «En collabo-

ration avec Unia, le CSP a organisé une conférence sur la question début 2019. La salle était comble. Au vu du nombre de personnes, on s'est dit qu'il fallait aller de l'avant.» Peu après naissait la Plateforme Papyrus Vaud. Une pétition exigeant la régularisation des travailleurs et des travailleuses sans papiers est lancée,

et remise, en décembre 2020, au Conseil d'Etat. Près de 10 000 personnes l'ont contresignée. Une entrevue était prévue avec le conseiller d'Etat Philippe Leuba, mais seuls étaient présents des responsables du Service de la population, ouvert pour sa part à des régularisations au cas par cas. Or, c'est loin d'être suffisant:

50 à 100 personnes seulement obtiennent un permis chaque année, alors que le canton compte environ 12 000 sans-papiers. Les élections passées, la plateforme va solliciter le nouveau Conseil d'Etat. «Il faut que deux ou trois conseillers d'Etat aillent à Berne pour discuter d'une régularisation collective. Nous avons besoin du soutien

politique des autorités, comme à Genève», a plaidé Bryan Allauca, avant de laisser la parole aux personnes sans statut ou fraîchement régularisées, prêtes à partager leur vécu. Témoignages. ■



CLAUDELINA, 35 ANS, NOUNOU, FEMME DE MÉNAGE, DAME DE COMPAGNIE, SERVEUSE, PARAGUAY.

J'ai été régularisée il y a neuf mois. Le plus dur, lorsque j'ai démarré le processus, c'est le temps fou pour faire les démarches et rassembler les documents. J'ai d'abord pris un avocat, et ça n'a pas marché. J'ai continué avec le collectif. Ça a duré trois ans en tout. Si j'avais pu commencer plus tôt, j'aurais démarré des études. Durant la procédure, je n'ai pas eu peur de l'expulsion, je savais que c'était un processus administratif. Mais j'ai été choquée du premier refus, basé sur des mensonges: il était prétendu que j'avais cinq enfants au pays, ce qui est faux! Je suis ici depuis quinze ans et demi. J'avais rejoint ma sœur. J'ai toujours travaillé chez des familles. J'ai eu des employeurs magnifiques, très humains, mais d'autres où c'était tout le contraire.

Ce qui est important pour moi, c'est que notre travail soit reconnu. Avec mon permis de séjour, les portes professionnelles s'ouvrent. Je souhaite me former dans la petite enfance, domaine où j'ai de l'expérience et qui me passionne. Avec cette régularisation, je suis quelqu'un, un être humain, reconnue en tant que tel. Durant ces années sans permis, je n'ai jamais eu peur de la police. Petite, je voulais être policière! Mais un permis change tout, surtout pour mon avenir professionnel. Je suis aussi plus tranquille émotionnellement. Ça a été une sorte de délivrance. Je me suis rendu compte que quelque chose me pesait sans que j'en aie pleinement conscience. ■



LUCIA, 56 ANS, FEMME DE MÉNAGE, DAME DE COMPAGNIE, AMÉRIQUE DU SUD.

Je suis arrivée il y a seize ans. A la télévision, on nous parlait tous les jours de l'Australie, de l'Irlande, qui manquaient de main-d'œuvre. J'avais des amis en Suisse et m'y suis arrêtée pour les voir avant d'aller en Irlande. Finalement, je suis restée. J'ai trouvé un travail dans une famille, avec trois enfants. Je faisais tout, de 6h du matin à minuit, tous les jours de la semaine, pour environ 1500 francs par mois, nourrie, logée. Il m'arrivait de faire du repassage jusqu'à 2 ou 3 heures du matin... Je me suis ensuite occupée de personnes âgées, chez qui j'étais logée, car je n'avais pas d'argent pour un appartement. J'ai aussi travaillé chez une personne handicapée. C'est elle qui m'a poussée à faire des ménages. Cela m'a permis de gagner assez pour vivre de manière indépendante. Maintenant, j'ai un studio, mais au début, je louais une chambre chez des gens qui profitaient de moi et d'autres personnes. Je payais 600 francs juste pour un lit. En cas de problème, on est menacée, et on ne peut appeler la police, risquant une amende et l'expulsion. C'est triste, c'est horrible de vivre comme ça. Une autre fois, je dormais

sur un canapé-lit. Durant tout l'hiver, ils mettaient toutes mes affaires, draps, habits, etc., sur le balcon. Quand je rentrais le soir, tout était glacé... J'ai fait deux demandes de régularisation. La première a été refusée, et j'ai écopé d'une amende de 3000 francs pour travail sans permis! La 2^e aussi. J'ai reçu un avis d'expulsion. Je risquais de passer 18 mois en prison, sans avoir droit à un avocat! La cause du premier refus était que je n'étais pas depuis dix ans en Suisse, mais mon salaire était suffisant. Et le 2^e, le temps passé en Suisse était correct, mais mon salaire, de 1500 francs, était trop bas. Maintenant, j'ai trouvé davantage de ménages. Je suis inscrite à chèques-emplois. C'est très important, pour les charges sociales et pour prouver que l'on gagne suffisamment. Je vais bientôt déposer une nouvelle demande. J'ai trois enfants au pays. Grâce à mon travail, j'ai pu payer l'université à ma fille. J'espère bientôt les revoir. ■

VITORIA, 21 ANS, GYMNASIENNE, 1^{re} ANNÉE, BRÉSIL.

J'avais presque 16 ans quand je suis arrivée. J'ai fait trois mois en classe d'accueil, mais je n'avais pas le droit d'aller au gymnase. Ma demande de permis de séjour a été déposée l'an passé. On doit prouver que l'on a des bonnes notes, qu'on est bon élève. Cela aide aussi pour les démarches de nos parents. Ma maman est femme de ménage, mon papa travaille dans un restaurant. Durant le Covid, ils n'avaient plus d'emploi, ils ont dû chercher des aides financières. J'ai fait des stages pour trouver un apprentissage, mais les employeurs me disaient tous: «Malheureusement, on ne peut pas vous garder.» Finalement, j'ai réussi à entrer au gymnase du soir. Le papier attestant que notre demande de régularisation est en cours m'a aussi permis de trouver un emploi dans un grand magasin. Ça change tout de faire cette démarche, et je n'ai plus peur de prendre le train. On fait partie du marché du travail. On a besoin d'une loi qui nous rassure, nous protège. On a envie d'étudier, de fonder une famille. Avec un permis, les gens peuvent travailler sans être exploités et défendre leurs droits. ■

JEOVANA, 20 ANS, ÉTUDIANTE EN MÉDECINE, 1^{re} ANNÉE, BRÉSIL.

Depuis trois ans, ma maman et moi avons un permis. Cela faisait quatre ans que j'étais en Suisse, et ma maman entre huit et dix ans, quand nous avons entrepris la démarche. C'était horrible d'être ici sans permis. J'avais en permanence la crainte de devoir repartir. Ma tante avait été arrêtée lors d'un retour au pays et a dû y rester trois ans avant de pouvoir revenir. Ça a été un grand choc pour moi, j'ai été angoissée pendant des semaines. Je suis arrivée à l'âge de 13 ans. A l'école, j'étais en pré-gymnasiale. Ce n'était pas évident de se dire que mes camarades avaient le droit d'être là et moi pas. En tant que jeune, c'est dur de comprendre qu'on est «illégal». On sent qu'on fait partie d'une communauté, mais on n'est pas assez Brésilienne pour être Brésilienne, et pas assez Suisse pour être Suisse. Je suis heureuse d'avoir obtenu ce permis, qui me permet d'aller à l'université, ce que j'avais toujours souhaité. Sans papiers, on ne nous donne aucune chance, même pour un apprentissage. Et les profs manquent d'informations pour nous aider. Il y a beaucoup de xénophobie en Suisse. Certains pensent qu'on vient pour être au social; or, ce n'est pas ça du tout. Même avec le permis B, je n'ai pas le droit à une bourse d'études. Ma maman fait énormément de ménages pour nous offrir une bonne vie. Ne pas donner de permis à des personnes qui travaillent, c'est accepter qu'elles soient exploitées! ■

RENÉ*, 39 ANS, JARDINAGE, EMPLOYÉ DE MAISON, AIDE DE CUISINE, ÎLE MAURICE.

Cela fait onze ans que je suis en Suisse. Je suis marié, j'ai une fille de 7 ans née ici. Nous sommes venus chez la tante de ma femme. C'est plus difficile pour un homme de trouver du travail. Mon épouse a tout de suite fait des ménages. J'avais des petits boulots, des démenagements, du jardinage. Après un an, j'ai trouvé un emploi fixe dans le magasin d'un oncle, mais un matin, le Service de l'emploi est passé pour un contrôle. Par chance, je n'étais pas là, mais j'ai dû arrêter. J'ai travaillé chez une riche famille indienne. Des gens impolis, qui maltraitaient leurs employés. La patronne nous insultait. Je faisais un peu tout, du nettoyage, l'aide à la cuisine. Nous avions un salaire, mais c'était de l'esclavage. Je démarrais mes journées à 6h et je ne savais jamais quand je finirais. Je n'ai pas osé les dénoncer au syndicat. Une dame sans papiers l'a fait et a déposé une plainte pour maltraitance. Après six mois, j'ai arrêté. Sans permis, je ne pouvais pas faire partie du personnel qui les accompagnait durant leurs vacances. Maintenant, je suis jardinier un jour par semaine chez une famille très gentille et



* Prénom d'emprunt.

Coup de projecteur sur le sans-abrisme

A Lausanne, le collectif 43m² met en lumière la pénurie de places d'hébergement d'urgence et plus largement le mal-logement

Aline Andrey

Depuis le 30 mai, les jardins de la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne (HETSL) se sont mués en campement. Des tentes de réception ont été installées par le collectif militant 43m². A l'intérieur, point de cocktail, mais des rangées de matelas, un salon, une cuisine bien fournie grâce aux dons et à des invendus... Cette occupation* veut mettre en lumière le manque de places d'hébergement d'urgence et permet à plusieurs dizaines de personnes de dormir au sec, sans crainte d'être réveillées et amendées par la police (le «camping sauvage» étant interdit sur le territoire lausannois). En ce 2 juin, à l'heure où les étudiants font la fête dans le jardin d'à côté, un jeune homme sans domicile fixe exprime sa gratitude: «Le collectif fait un super boulot pour nous. Hier, il pleuvait. Grâce à lui, la pluie ne nous a pas touchés.» Dans son communiqué du 9 juin, 43m² souligne: «Le lieu est vivant et animé, et malgré ce grand nombre de personnes et la promiscuité, l'ambiance est généralement détendue. Au total, près de 250 nuitées à l'abri ont été permises depuis le 1^{er} juin. Ce lieu est non seulement le plus grand centre d'hébergement d'urgence du canton de Vaud en termes de places, mais également le seul à garantir un accueil diurne et nocturne, sept jours sur sept.»

TROUVER DES SOLUTIONS

Face à la demande croissante, le campement arrivait déjà à ses limites en termes d'accueil en fin de semaine dernière. Et reste illégal selon un règlement communal qui stipule que l'on ne peut camper dans un jardin (même le sien) plus de quatre jours d'affilée. La police pourrait donc demander l'évacuation des lieux. Alessandro Pelizzari, directeur de la HETSL, explique: «Nous partageons les préoccupations quant à la problématique de l'accueil d'urgence, mais avons demandé, dès le premier jour, que le camp soit levé. L'école ne peut pas être un lieu d'hébergement. Les revendications du collectif s'adressent d'ailleurs aux autorités politiques pour qu'elles trouvent une solution, pas à nous.» Emilie Moeschler, conseillère municipale, dit s'inquiéter de la situation des personnes sans abri. Mais souligne: «Développer un nouveau lieu d'hébergement dans la durée se construit avec les partenaires. Cela nécessite de trouver un endroit et un financement en collaboration avec le Canton. Ce qu'à ce jour, nous n'avons pas. Le dispositif élargi lors de la pandémie a été possible parce que le Canton a débloqué des fonds extraordinaires et pour répondre à une situation exceptionnelle.»

POLITIQUE DU THERMOMÈTRE

Depuis des années, le système sature, spécialement en été. Le 30 avril, la veille de la fermeture des structures hivernales, le nouveau collectif 43m² (un chiffre qui représente la surface moyenne de logement par habitant dans le canton) dénonçait la suppression de 160 places en tentant d'occuper une halle de Beaulieu. Son délogement par la police aura néanmoins permis de médiatiser ce problème récurrent. En ce moment, l'agglomération lausannoise compte une centaine de places réparties entre La Marmotte, le Sleep-In et l'Espace Saint-Martin. S'y ajoute, cette année, dans le cadre d'un projet pilote de sept mois, 21 studios pour les personnes vulnérables ou au bénéfice d'un contrat de travail; ainsi qu'un cinquantaine de places entre Yverdon, Vevey et Nyon. Le collectif s'insurge ainsi contre «la politique du thermomètre». «Le froid n'est pas l'unique problème. L'été, les pluies ou les canicules ont aussi des effets sur la santé des sans-abri. Les problèmes d'hygiène et de santé mentale, par manque de suivi, sont souvent plus forts», indique une militante. «C'est ce que dénonçait déjà l'abbé Pierre dans les années 1950, rapporte Jean-Pierre Tabin, professeur honoraire à la HETSL, joint par téléphone. Chaque été, le nombre de places en hébergement d'urgence est trop faible. Cela en raison d'une politique de pénurie basée sur le fantasme de "l'appel d'air". La Constitution vaudoise prévoit pourtant

que "toute personne dans le besoin a droit à un logement d'urgence approprié et aux moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine".» Le sociologue, auteur de plusieurs recherches sur le sans-abrisme**, appuie sur l'importance de développer une politique globale sur le mal-logement, en collaboration avec tous les acteurs. Dans une pétition, le collectif 43m² rappelle ses revendications: le maintien du nombre de places hivernales pendant toute l'année, ainsi que leur augmentation pour atteindre 300 lits. Un accueil diurne est aussi demandé, ainsi que la dépenalisation du «camping sauvage», une refonte du système de réservation.

TRAVAILLER SANS LOGEMENT

Le profil des sans-abri s'est beaucoup diversifié ces dernières années. Travailleurs européens, sans-papiers, mendiants, toxicomanes, femmes et enfants se retrouvent dans les hébergements d'urgence. «Si les femmes, notamment sans papiers travaillant dans l'économie domestique, font moins appel à ces lieux, elles sont souvent logées dans des conditions indignes, à plusieurs dans une chambre», précise Jean-Pierre Tabin. Les heures d'ouverture des lieux d'hébergement posent aussi problème. «Imaginez travailler sur un chantier la journée et devoir attendre trois ou quatre heures pour se reposer, en attendant que les structures d'accueil ouvrent», ajoute-t-il. «Trouver un travail sans logement, aller à un entretien d'embauche quand on a mal dormi, qu'on n'a pas d'habits propres ou qu'on n'a pas pu prendre une douche, c'est compliqué», souligne une militante de 43m².

Le Canton a, quant à lui, décidé de lancer une évaluation des besoins. «Chaque année, les autorités nous disent la même chose. Mais je crois que le constat est clair: il n'y a pas assez de places. La fermeture des hébergements hivernaux génère plus de tension, de fatigue. Etre refusé, c'est aussi ne pas avoir accès à une salle de bain, ni à une cuisine. Beaucoup de gens s'installent alors autour de la maison du Sleep-In s'ils n'ont pas pu obtenir un lit», raconte une collaboratrice. Un collègue abonde: «Devoir refuser un lit à quelqu'un, c'est à chaque fois un drame, et la démonstration de la violence du système. Ce qui est effarant, c'est que les personnes sans abri sont si habituées, ont tellement intériorisé les règles du jeu, qu'elles se soumettent à ce système...» Selon Jean-Pierre Tabin, le problème du sans-abrisme n'est évidemment pas facile à gérer politiquement. Il insiste toutefois: «Avoir un logement est essentiel. D'autres pays, comme la Finlande ou le Danemark, ont développé des solutions basées sur le logement d'abord, qui ont permis de réduire le sans-abrisme et d'en diminuer les coûts sociaux.»

Dans une lettre ouverte, le Sleep-In estime que «la politique du thermomètre engendre des coûts qui ne font aucun sens, pour n'avoir comme résultat que de péjorer nos conditions de travail et rendre la situation des personnes encore plus compliquée». L'association déplore devoir lutter contre les conséquences du sans-abrisme, sans pouvoir s'attaquer à ses causes: «Rester dans une dynamique de "charité" et de curatif nous est insupportable et reste complètement inadéquat, plus coûteux, et beaucoup plus violent pour les personnes concernées, les privant de toute autodétermination.» Autant de questions que la Municipalité a décidé d'aborder en organisant une table ronde à la rentrée, en collaboration avec la HETSL, le Canton, les communes vaudoises et les partenaires «afin de définir les pistes pour renforcer les dispositifs d'accueil et sortir de la logique saisonnière». ■

* Lundi, lors de l'impression de ce journal, le campement était toujours en place.

** Entre autres recherches: «Sans-abrisme à Lausanne: un logement d'abord!» A retrouver sur: helsinki.ch/sans-abrisme-a-lausanne-un-logement-dabord

TONI*, 39 ANS, OUVRIER DANS LE SECOND ŒUVRE, KOSOVO.

Je suis en Suisse depuis 2008, chez ma sœur. J'ai attendu un an avant de trouver un emploi. Depuis, je travaille légalement, mes charges sociales sont payées, je paie mes impôts, ma caisse maladie. Aujourd'hui, je fabrique des meubles de luxe pour les horlogers dans une grande entreprise. J'ai le mon métier d'électricien, dont le papier n'a pas été reconnu en Suisse, avec la menuiserie. J'ai été très bien accueilli dans cette société. J'en suis très reconnaissant. J'ai déposé mon dossier le mois passé. J'attends une réponse du Service de la

population. J'espère qu'il prendra une décision positive! Avoir un statut légal est important. Depuis 2008 j'ai construit ma vie ici, j'y ai mes amis. C'est très difficile, on ne peut pas passer de frontière, on est enfermé en Suisse. Ça me pèse de ne pas pouvoir me déplacer. Bien sûr, en Suisse il y a de beaux endroits à visiter, mais je n'y vais pas, je crains les longs trajets et les risques de contrôles. ■

* Prénom d'emprunt.

LE CONSEIL FÉDÉRAL BALAIE L'INITIATIVE POUR UNE 13^e RENTE

Jugé trop coûteux, le texte est rejeté sans contre-projet. Pour l’USS, le gouvernement refuse de voir le problème de la baisse des rentes. Elle appelle le Parlement à changer de cap

Manon Todesco

Sans grande surprise, le 25 mai dernier, le Conseil fédéral a confirmé son rejet de l’initiative populaire «Mieux vivre à la retraite» et décidé de ne pas lui opposer de contre-projet. Il a appelé le Parlement à en faire de même. Les auteurs de l’initiative, à savoir l’Union syndicale suisse (USS), des organisations féminines et de retraités, demandent le versement d’une rente de vieillesse supplémentaire du même montant que celle perçue chaque mois. Une 13^e rente, en somme, qui correspondrait à une hausse mensuelle de 8,33%.

Trop cher, selon le Conseil fédéral, qui explique dans son communiqué «ne pas voir de marge de manœuvre financière» pour une 13^e rente. «Selon les perspectives financières actuelles, l’AVS présentera déjà un déficit de répartition de près de 4,7 milliards de francs dans le régime actuel en 2032.» L’acceptation de l’initiative «aggraverait» encore la situation avec des dépenses supplémentaires de 5 milliards environ.

Il justifie par ailleurs son refus par les inégalités que cela pourrait créer entre les retraités et les bénéficiaires d’une rente invalidité ou de survivants, ces derniers se retrouvant désavantagés. Le gouvernement estime que le système actuel fonctionne très bien: «Les prestations complémentaires permettent au système social suisse de remplir sa mission de couverture

des besoins vitaux dans son ensemble.» Pour le reste, il brandit sa réforme AVS 21 comme solution pour financer les prestations du 1^{er} pilier. Circulez, y a rien à voir!

MENACES

Le constat des syndicats suisses est clair: les rentes sont trop basses et celles du 2^e pilier s’effondrent alors même que les prix augmentent et qu’un choc des primes maladie menace. «Il y a 50 ans, le peuple suisse a décidé que la rente AVS devait garantir le minimum vital et l’a inscrit dans la Constitution», rappelle Gabriela Medici, première secrétaire adjointe de l’USS. «Cette décision n’a toujours pas été mise en œuvre. En rejetant l’initiative populaire pour une 13^e rente AVS, le Conseil fédéral ignore le problème des rentes trop basses. Mais en plus, pour la première fois, il renonce ouvertement à cet engagement selon lequel les rentes AVS doivent garantir le minimum vital!» Pour la faïtière syndicale, le Conseil fédéral omet de dire que les prévisions financières récentes sont «substantiellement supérieures» à ce qui était prédit il y a encore quelques mois... «Et pourtant, on continue à chercher systématiquement à faire peur à la population sur l’avenir de l’AVS, s’indigne la syndicaliste. Le Conseil fédéral ne se comporte pas de manière responsable en semant ainsi le doute. Il oublie aussi volontairement que l’AVS est et restera la prévoyance vieillesse la moins chère pour 90% de la population.» Les initiants rap-

pellent que seul le projet de 13^e rente pose la question du niveau des rentes et s’oppose au démantèlement de l’AVS. La balle est désormais dans le camp du Parlement, appelé par l’USS à corriger les erreurs du Conseil fédéral. «Ce dernier renvoie les travailleurs qui ont eu une vie professionnelle éprouvante vers les prestations complémentaires au lieu de mettre en œuvre leur droit à une rente de vieillesse digne de ce nom», conclut Gabriela Medici. La votation populaire sur l’initiative aura lieu au plus tôt en 2023. ■



OLIVIER VOGEL/SANG

L’initiative fédérale AVSx13 a été déposée le 28 mai 2021 avec plus de 130 000 signatures. Le Conseil fédéral a décidé de ne pas lui opposer de contre-projet.

NÉCESSITÉ D’UN NOUVEAU STATUT DE PROTECTION

L’OSAR demande de remplacer le permis F, accordé lors d’une admission provisoire, par un nouveau statut de protection humanitaire

Sonya Mermoud

Réformer le statut d’admission provisoire: une nécessité pour l’Organisation suisse d’aide aux réfugiés (OSAR) qui demande, dans un récent communiqué de presse, que ce permis soit remplacé par une protection humanitaire positive, propre à favoriser une intégration rapide et durable des bénéficiaires. Sont notamment concernées par cette exigence les personnes déplacées par la guerre et celles qui risquent de subir de graves violations des droits humains dans leur pays d’origine. «Les personnes admises à titre provisoire ont un besoin de protection comparable à celui des réfugiés reconnus et l’expérience montre qu’elles restent en Suisse longtemps. Pourtant, ce statut rend plus difficile leur insertion dans la vie professionnelle et sociale», argumente l’ONG qui, dans ce contexte, demande l’égalité juridique. Et plaide en faveur d’une nouvelle dénomination ne contenant pas le mot «provisoire» mais «humanitaire». Concrètement, l’OSAR réclame également pour cette catégorie de personnes le droit au regroupement familial ainsi que la liberté de voyager, en particulier dans l’espace Schengen. «Les interdictions de voyager en vigueur pour les personnes admises provisoirement sont des mesures disproportionnées et incompatibles avec les droits fondamentaux.» La faïtière estime en outre que

le nouveau statut de protection réclamé doit permettre à leurs titulaires de changer de canton au même titre que les réfugiés reconnus. «De plus, ajoute l’ONG, les personnes concernées doivent pouvoir avoir une perspective définitive quant à leur droit de séjour si elles ne peuvent pas rentrer chez elles pendant une période prolongée.» Aussi, après cinq ans, si le retour n’est toujours pas «licite, raisonnablement exigible ou possible», l’organisation revendique un droit à une autorisation de séjour.

L’OSAR juge encore nécessaire d’adapter l’aide sociale, estimant que des montants inférieurs dans le domaine de l’asile «ne sont ni pertinents ni justifiés». Dans ce sens, elle exige que ce soutien financier soit identique à celui accordé aux réfugiés statutaires. Enfin, elle se positionne en faveur d’un recours élargi à l’hébergement privé dans des familles d’accueil des personnes bénéficiaires d’une protection, comme pratiqué aujourd’hui pour les exilés ukrainiens. La discussion sur l’inégalité de traitement des personnes réfugiées, due à la conception généreuse du statut de protection S accordé aux ressortissants d’Ukraine, met en évidence, selon l’organisation, la nécessité déjà existante d’agir. Tout en continuant à se saisir de cette possibilité de permis S lors de situations entraînant comme aujourd’hui un grand nombre d’arrivées en peu de temps... ■

COMMUNIQUÉ

LES RETRAITÉES ET LES RETRAITÉS DU SSP S'OPPOSENT FERMEMENT À AVS21!

La Conférence latine des retraitées et des retraités du Syndicat des services publics (SSP), qui s’est réunie à Yverdon-les-Bains le 24 mai, a réitéré son opposition à AVS 21, une réforme qui vise à dégrader les conditions de retraite des jeunes générations, en élevant l’âge de la retraite des femmes.

Selon un premier sondage du mois d’avril (Sotomo), le pays est divisé sur AVS 21, avec néanmoins un léger avantage du non. Les 65 ans et plus sont les plus nombreux à soutenir la réforme avec 62% de oui, pour à peine 35% de non. L’idée qu’une dégradation des conditions de retraite des jeunes générations préserverait les rentes des retraitées et retraités est pourtant fausse. Car la droite attaque les retraites sur tous les fronts comme le prouve le lancement en septembre 2021 de l’initiative du PLR «Oui à des pensions équitables et sûres», qui vise à introduire le principe de pouvoir modifier, donc baisser, les rentes du 2^e pilier déjà en cours.

Avec le retour de l’inflation, la situation des salariés et des retraités sera encore plus difficile. Ce qu’il nous faut, c’est une réforme qui augmente les rentes pas l’âge de

la retraite. Et cette réforme ne concerne pas que les femmes: si la droite gagne, elle a déjà annoncé son prochain objectif: augmenter l’âge de la retraite de toutes et tous à 67 ans!

La Conférence latine des retraités du SSP en appelle à la solidarité entre les générations afin de mettre en échec AVS 21 le 25 septembre dans les urnes.

Lors de cette même conférence, les retraités du SSP se sont également positionnés en faveur du développement des transports publics, un enjeu social et écologique majeur. En ce sens, ils revendiquent un renforcement des transports en commun, y compris dans les zones périphériques, un accroissement du financement public afin de réduire la part reposant aujourd’hui sur les épaules des usagers, la gratuité du transport local pour les jeunes adultes et les personnes âgées, ou encore la création d’emplois écocompatibles afin d’accompagner le développement des transports publics. ■

Les résolutions sont disponibles sur le site: ssp-vpod.ch

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d’ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d’appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d’ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l’appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence

téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch Aucune obligation d’affiliation au syndicat.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d’Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d’informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région:

du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

GROUPE DES RETRAITÉS

Tournoi de pétanque: vendredi 17 juin à 13h30 à Delémont. Notre traditionnel tournoi se déroule sous le pont de la RDU. Inscriptions auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique:

058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone

commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l’envoi d’e-mails, les demandeurs d’emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d’accueil sans-emploi.ch. L’objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d’éviter de l’attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

WWW.
EVENEMENT.CH

«SE BATTRE, ÇA PAIE!»

Après un jour de grève, les 17 électriciens des entreprises Valelec et ECF ont obtenu le versement de leurs arriérés de salaires



La grève a démarré le matin du 7 juin devant les locaux des entreprises d'électricité Valelec Sàrl et ESC Sàrl à Villars-sur-Glâne, près de Fribourg.

THIERRY PORCHET

Sylviane Herranz

«En moins d'une journée, nous avons pu récupérer les arriérés de salaires. Le fait de se battre, ça paie», se réjouit François Clément à l'issue du bras de fer qui a opposé les électriciens des sociétés Valelec Sàrl et ECF Sàrl de Villars-sur-Glâne. Le cosécétaire régional d'Unia Fribourg salue le résultat de la grève d'une journée déclenchée comme ultime recours le mardi 7 juin, le directeur de ces sociétés n'ayant pas honoré ses engagements. Une grève démarrée à 7h du matin par les 17 travailleurs de ces sociétés et levée à 16h après que le patron a eu effectué les versements. «C'est la preuve que l'entreprise, qui ne payait pas, évoquant différents prétextes, disposait des liquidités

nécessaires», note encore le syndicaliste. Petit retour en arrière. Fin 2021, les employés de Valelec et de ECF, deux sociétés proches dirigées par le même patron, Steve Clément, n'ont pas touché leur 13^e salaire. Il lui est également reproché d'autres griefs, en particulier le non-versement d'allocations de perte de gain (APG) maladie et d'allocations familiales de certains employés. Après plusieurs démarches du syndicat Unia, mandaté par les travailleurs, les salaires sont restés impayés.

En mars, un accord est passé avec le patron. «Il s'est engagé à payer le mois manquant en trois tranches, soit à la mi-avril, mi-mai et mi-juin», explique Ivo Leo, responsable de la branche de l'électricité à Unia Fribourg. La première tranche est arrivée sur le compte des salariés avec

un peu de retard. La deuxième jamais. «Nous avons adressé une mise en demeure à l'employeur afin qu'il honore ses engagements. Sans réponse de sa part, les électriciens ont démarré la grève le 7 juin au matin devant l'atelier des sociétés. Le patron était là. Il a vite compris que les employés ne reprendraient pas le boulot jusqu'à ce qu'il ait payé ses dettes.»

DÉTERMINATION

Dans la matinée, après une conférence de presse, Unia Fribourg envoyait un communiqué informant des raisons de la grève et demandant également au PLR de se désolidariser de son élu communale Carole Clément-Haymoz, propriétaire de Valelec et épouse du directeur, et à la championne olympique fribourgeoise Mathilde Gremaud de ne plus

prêter son image à Valelec tant que les ouvriers n'auraient pas été payés. Dix minutes plus tard, l'employeur ressortait des bureaux avec la preuve du paiement de la 2^e tranche du salaire. Exigeant des garanties sur le versement de la 3^e tranche et sur les autres problèmes ouverts, les grévistes ont poursuivi leur arrêt de travail. Face à leur détermination, l'employeur a versé la dernière tranche et réglé quelques aspects du contentieux sur les allocations sociales, permettant la levée de la grève en fin d'après-midi et la reprise du travail le lendemain. Des procédures devant la justice restent cependant ouvertes au sujet du non-versement d'allocations maladie ou familiales à quelques ouvriers.

«Nous sommes très contents du résultat de cette action», souligne Ivo Leo, rappe-

lant que les salaires impayés n'étaient pas une «modique somme de 18000 francs», comme l'a prétendu le patron à *La Télé* le jour de la grève, mais bien un montant d'environ 46000 francs, sans compter les allocations sociales qui n'ont pas encore été récupérées.

Au lendemain du conflit, l'ambiance n'était pas au beau fixe dans l'entreprise. La reprise a en effet été entachée de pressions sur les travailleurs. «Nous demandons à l'employeur qu'il respecte l'accord et ses employés», nous confiait le syndicaliste François Clément mercredi dernier, avertissant que, si ce n'était pas le cas, il pourrait y avoir des répercussions. ■

Unia obtient le paiement pour des salariés lésés

A Genève, l'entreprise de menuiserie Phoenix Renova Sàrl a fini par verser les salaires impayés de trois employés à la suite de l'intervention du syndicat. Une belle victoire

Manon Todesco

Fin mai, Unia apprend que trois travailleurs de l'entreprise genevoise Phoenix Renova Sàrl n'ont pas reçu leurs deux derniers salaires alors que cette entreprise continuait de fournir des prestations sur des chantiers importants à Genève et sur La Côte. «Deux employés ont suspen-

du leur activité tandis qu'un travailleur avait été licencié dans l'irrespect de la Convention collective du second œuvre romand (CCT SOR)», informe José Sebastiao, secrétaire syndical. La direction de la société, active depuis 2020, avait prétexté un problème de conjoncture économique, alors même que de nouveaux employés sont apparus dans l'entreprise... «Unia ne peut

pas tolérer ce genre de comportement qui met à mal la stabilité des familles des salariés, rapporte le syndicaliste. C'est pourquoi nous nous sommes rendus le 30 mai devant les locaux de l'entreprise pour réclamer l'argent.»

Après plusieurs heures d'échanges lors desquels la direction admet avoir «omis» de verser les salaires de certains employés, l'entreprise a, selon Unia, reconnu sa responsabilité dans le non-respect des normes contractuelles et s'est engagée à payer les travailleurs le plus vite possible. «Phoenix Renova Sàrl a respecté notre ultimatum et a versé les sommes dues la semaine d'après», se réjouit José Sebastiao. Par ailleurs, les ouvriers n'ont pas souhaité poursuivre leur activité avec cette entreprise et ont demandé à être libérés de leur obligation de travailler afin de trouver un nouvel emploi. Ce qu'ils ont obtenu.

Une «petite mais belle victoire» pour le syndicat, qui veut montrer que «la clé de la justice se trouve entre les mains des travailleurs organisés». Unia salue d'ailleurs le courage de ces salariés qui ont lutté pour le respect de leurs droits. «Cette fois, l'impunité n'a pas triomphé et justice a été rendue, mais le chemin pour le respect des salariés est encore long et les problèmes liés à la sous-traitance ainsi qu'à la responsabilité solidaire sont loin d'être résolus», conclut José Sebastiao. ■



OLIVIER VOGELSANG

L'action menée par Unia et les travailleurs de Phoenix Renova Sàrl le 30 mai dernier a été couronnée de succès. Après de longues palabres et un ultimatum du syndicat, l'entreprise a versé les salaires impayés.

GENÈVE VICTOIRE SYNDICALE À L'AÉROPORT

Cela fait des années que les syndicats tirent la sonnette d'alarme sur la précarité qui règne à Cointrin. Les conflits collectifs de travail y sont récurrents, les salaires s'érodent et les droits des salariés sont souvent menacés.

Mais tous ces efforts sur le terrain n'auront pas été vains. La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) se réjouit de l'entrée en vigueur, le 1^{er} juin, d'un Contrat-type de travail (CTT) et des Usages dans l'assistance au sol aux compagnies aériennes. Une avancée notable dans la protection des conditions de travail à Genève Aéroport qui, pour rappel, est une entité de droit public.

«Nous sommes très contents de ce CTT qui va apporter des changements considérables pour les employés, notamment les auxiliaires, réagit Pablo Guscetti, secrétaire syndical chez Unia Genève. Avant cela, il y avait une pluralité de contrats de travail avec des disparités énormes, entre autres les statuts d'auxiliaires et de temporaires, qui représentent plus de 40% de la main-d'œuvre, principalement des frontaliers, et dont les conditions étaient moins favorables que le personnel fixe.»

Après avoir enquêté, le conseil de surveillance du marché de l'emploi du canton avait confirmé la sous-enchère salariale abusive et répétée, qu'ils dénoncent depuis des années, et demandé l'édiction d'un CTT pour, enfin, fixer les conditions de travail des employés et tendre à l'égalité entre les différentes catégories.

Dans le détail, on peut remarquer la mise en place de salaires minimums, qui seront chaque année indexés aux prix à la consommation en cas d'indice positif. Par ailleurs, la durée quotidienne minimale de travail sera de 3 heures, une 5^e semaine de vacances sera mise en place pour toutes et tous, ainsi que des indemnités en cas de maladie. Le CTT s'appliquera à une dizaine d'entreprises d'assistance au sol, à l'image de Swissport et de Dnata, soit plusieurs centaines d'employés.

La CGAS, fière d'avoir obtenu cet instrument de lutte contre la sous-enchère, veillera dès à présent à sa bonne application. ■ MT

INDUSTRIE INQUIÉTUDES DANS LA CHIMIE GENEVOISE

Coup de tonnerre dans le ciel de la chimie genevoise le 31 mai: Firmenich annonce sa fusion avec le groupe néerlandais DSM. La nouvelle entité rassemblera les actifs de DSM dans la santé et la nutrition avec les activités arômes et parfums de Firmenich. Si les deux protagonistes font état d'un rapprochement «entre égaux», c'est tout de même DSM qui aura le dessus, puisque les actionnaires hollandais détiendront au départ 65,5% de DSM-Firmenich. On peut donc plutôt parler d'une acquisition, qui devrait être effective au printemps 2023. Une page se tournera alors pour cette entreprise genevoise vieille de 127 ans encore dirigée par la famille Firmenich et qui offre 1400 postes de travail au bout du lac.

En présentant l'opération devant les médias, la direction de l'entreprise a assuré qu'il n'y aurait pas de conséquences pour l'emploi. Reste qu'en reprenant la fabrication de vitamines à Roche en 2003, DSM avait, en quelques mois, supprimé plus de 700 postes sur 3000 sur plusieurs sites autour de Bâle.

«Les salariés ont été très surpris par cette annonce, ils ne s'y attendaient absolument pas. Nous avons appris la nouvelle comme tout le monde, à la radio, nous n'avions aucune info et beaucoup d'interrogations», explique Nuno Dias, secrétaire syndical d'Unia Genève, responsable de la branche chimie. «Surtout que, dans les 17 pages du communiqué de presse, il n'y avait pas une seule ligne à l'intention du personnel. Nous n'apprécions pas du tout que le personnel soit oublié dans la communication.» Le 3 juin, les représentants du personnel ont pu rencontrer la direction pour une séance d'information. «Nous avons des inquiétudes, non vis-à-vis de DSM et Firmenich, mais parce que nous savons que ce type de situation provoque souvent des délocalisations et des licenciements. Nous allons suivre le dossier avec beaucoup d'attention. Notre objectif est de maintenir les places de travail, les conditions sociales, le dialogue et le partenariat social à long terme.» ■ JB

DÉCROCHER LE TITRE DU PARFAIT PATRON

Quand un patron apparemment parfait est prêt à tout pour que son entreprise remporte un prix local d'excellence, son vrai visage éclate au grand jour. Cynique et divertissant, *El buen patrón* est une comédie signée Fernando León de Aranoa et emmenée par le comédien Javier Bardem dans le rôle-titre

Textes Nicolas Jacot

Juan Blanco est à la tête d'une ancestrale fabrique familiale de balances dans une ville de province espagnole. Considéré par tous comme un bon patron charismatique et charmant, il est en lice pour recevoir le très convoité Prix de l'excellence qui vient récompenser une entreprise régionale en tous points exemplaire. Blanco sait que la semaine qui débute s'annonce cruciale, avec la visite imminente de la commission d'attribution de la récompense. Mais dans cette société en apparence irréprochable tout semble soudain se fissurer: un ex-employé licencié proteste bruyamment

et campe devant l'usine, armé de banderoles «poétiques»; un contremaître met toute la production en danger en raison des infidélités de sa femme; et les tentatives de séduction de Blanco envers une jeune stagiaire prennent une tournure inattendue... L'entrepreneur doit remettre de l'ordre dans tout cela rapidement s'il entend décrocher le prix. Au fil des jours, il s'y attelle à sa manière, pour finalement dévoiler son vrai visage de «bon patron».

Vingt ans après *Les Lundis au soleil* qui abordait le chômage, les licenciements et la lutte sociale sur un chantier naval, le cinéaste espagnol Fernando León de Aranoa revient avec un nouveau film

traitant du monde du travail. Avec son scénario rythmé se déroulant sur une seule semaine, ses dialogues grinçants parfaitement calibrés et un casting emmené par la star Javier Bardem, *El buen patrón* est une comédie noire, ironique et divertissante. Mais qui amène également à s'interroger sur la moralité dans la gestion de cette fabrique de balances.

STIMULER PLUTÔT QUE LICENCIER

Le choix de cet objet n'est d'ailleurs pas anodin... un emblème d'équité et de justice: deux valeurs mises à mal tout au long de l'histoire. Blanco n'hésite d'ailleurs pas à truquer l'équilibre d'un vieux modèle déréglé par un petit

oiseau à l'aide d'une cartouche de fusil. Tout un symbole...

Avec ce héros se présentant comme un père compréhensif pour ses employés, mais agissant en réalité de manière paternaliste et autoritaire, le réalisateur et scénariste présente, selon ses propres mots, «un personnage charismatique qui s'implique sans vergogne dans la vie privée de ses employés pour améliorer la productivité de l'entreprise, franchissant toutes les lignes éthiques, et sans possibilité de retour». Faisant preuve d'un cynisme crasse, il ne parle, par exemple, pas de «licenciement», mais de «stimulation». Et, jouant de son influence, il n'hésite pas à mani-

puler la presse et les politiques à son avantage.

Car malgré son ton comique, *El buen patrón* est bien un film qui pousse à la réflexion et, ainsi que l'analyse le cinéaste, «un portrait de la dépersonnalisation et de la détérioration des relations de travail, d'une époque où des concepts dépassés comme la solidarité, l'éthique ou le bien commun semblent avoir été effacés de la carte de l'emploi, pour être remplacés par la logique du profit et de la précarité». A ne pas manquer! ■

El buen patrón, de Fernando León de Aranoa, sortie en Suisse romande le 22 juin.



10 BILLETS GRATUITS!

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film **El buen patrón** offerts par le distributeur Pathé Films AG.

Attention, ces billets sont valables uniquement du lundi au vendredi (jours fériés exclus).

Intéressés?

Ecrivez-nous en indiquant vos coordonnées à forum@evenement.ch ou à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.

DÉCROCHER LE GROS LOT

Avec *One of these days*, le cinéaste allemand Bastian Günther met en scène un concours populaire aux Etats-Unis permettant de gagner une camionnette. Un drame sociétal qui dénonce le voyeurisme, l'exploitation des êtres humains et les inégalités sociales



Chaque année, dans une petite ville rurale du sud des Etats-Unis gangrénée par le chômage et la précarité, a lieu le concours d'endurance «Hands On» («Les mains dessus»). Le concept de la compétition est simple: 20 participants volontaires tirés au sort posent les mains sur un pick-up flamant neuf. Le dernier à rester dans cette position remporte le véhicule. Vendeurs de fast-food, retraitées, anciens militaires, etc., tous sont bien décidés à aller jusqu'au bout du challenge. Organisé par un concessionnaire auto, l'événement prend des allures de fête pour la communauté locale. Bar et musique jusqu'au bout de la nuit attirent les habitants, alors que les chaînes de télévision suivent le concours qui s'apparente à une excellente opération marketing. Les jours et les nuits se succèdent sous une chaleur étouffante et les candidats fléchissent les uns après les autres. Qui tiendra bon et remportera la camionnette si convoitée? Et surtout, à quel prix?

Œuvre du scénariste et réalisateur allemand Bastian Günther, *One of these days* («Un de ces jours») réussit le pari de rendre

résolument dynamique et palpitant un film tourné principalement dans un seul lieu – un parking – avec des acteurs qui ne bougent presque pas. Notamment grâce au soin accordé à l'écriture de tous les personnages. Un montage non chronologique et elliptique permet également de donner une plus grande densité au récit et une tension éprouvante à l'approche du dénouement final.

EXPLOITATION ET PLAISIR MALSAIN

Inspirée de faits réels, l'idée de placer 20 candidats autour d'un pick-up, et d'attendre, peut sembler a priori divertissante. La situation étant amenée inéluctablement à proposer son lot de situations comiques et de rebondissements. Mais rapidement, c'est la loi de la jungle qui se met en place: intimidations, agressivité et insultes pleuvent entre les concurrents. Avant que certains ne sombrent dans la folie... D'autant que, ainsi que le souligne un des personnages, dans ce genre de compétition, il n'y a pas vraiment de gagnant: «Même si tu remportes la camionnette, tu seras toujours l'idiot qui a dû rester debout devant elle pendant des jours parce

qu'il n'avait pas les moyens de s'en acheter une.» Et c'est bien cette critique sociale qui est au cœur du film: «Nous avons d'un côté des gens qui n'ont pas les moyens de s'offrir un véhicule, explique le cinéaste, et qui participent à un concours pour en gagner un. Ce faisant, ils servent de divertissement à d'autres personnes. Le public est par définition composé de privilégiés qui n'ont pas besoin de se soumettre à ce genre d'humiliation. Pour moi, ce concours reflète, d'une manière simple, quelque chose de plus profond sur notre mode de vie dans un système capitaliste.» Et si le film se veut le reflet d'une Amérique profonde, les questions qu'il soulève, ainsi que l'exprime encore Bastian Günther, sont bien universelles: «Il est question d'exploitation des êtres humains, de divertissement et de plaisir malsain. Et d'une certaine manière, ce type de compétition sert aussi à révéler l'un de nos plus gros problèmes: la répartition inégale des richesses et des opportunités... et ses conséquences.» ■

One of these days, de Bastian Günther, sortie en Suisse romande le 15 juin.

DÉCROCHER SA LIBERTÉ

S'inspirant de sa propre histoire, le cinéaste Tony Gatlif vient raconter, dans *Tom Medina*, l'histoire d'un jeu délinquant à un moment charnière de sa vie. Un long métrage autant engagé socialement qu'ésotérique; et filmé au sein d'une Camargue âpre et grise

Petit délinquant venu de nulle part, Tom Medina est envoyé par un juge pour enfants en Camargue. Là, dans un mas, il va effectuer un séjour de rupture dans le but d'apprendre le métier de *gardian* – les surveillants de troupeaux. L'endroit est régi par Ulysse, un homme bourru mais généreux, secondé par sa fille Stella, une jeune maréchale-ferrante impétueuse. Fasciné par le lieu et les animaux qui l'habitent, Tom aspire à démarrer une nouvelle vie et a soif d'apprendre. Une ambition renforcée par sa rencontre avec Suzanne, une jeune activiste vagabonde. Mais les a priori au sujet du jeune homme sont tenaces. Et malgré ses efforts, il reste la proie à une hostilité coriace liée à son passé et à ses origines. Rempli de révolte face à cette injustice, Tom va se battre pour faire mentir la pensée de Diderot qui l'obsède et qui voudrait que «nous croyons conduire le destin, mais c'est toujours lui qui nous mène»... «Le film, c'est ça: un gamin qui change son destin», affirme le réalisateur français Tony Gatlif à propos de *Tom Medina*. Né à Alger, le cinéaste propose une histoire s'inspirant fortement de sa propre vie. Lui qui, à l'âge de 13 ans, a rejoint clandestinement la France par la mer. «L'origine du film, explique-t-il, c'est l'éducateur qui m'a aidé lorsque j'étais dans la rue à Paris, après avoir fui l'Algérie dans les années 1960. J'ai été placé en foyer, puis en maison de correction. [...] Mon éducateur m'a demandé ce que j'aimerais faire, je lui ai répondu: m'occuper des chevaux. Il en a parlé au juge pour enfants. Quelques semaines plus tard, il m'a trouvé une place chez un éleveur en Camargue.»

ENGAGEMENT SOCIAL ET UNIVERS MAGIQUE

Le réalisateur vient ainsi rendre hommage à celui qui lui a permis de changer le cours de sa vie – «Le destin qui était tracé pour moi, c'était la misère et l'injustice» –, canaliser sa violence et, d'une certaine manière, le sauver. Le film tient un discours universel sur l'ouverture à l'autre, les clandestins, les marginaux. Et sur les difficultés qu'ils sont constamment amenés à affronter: «Tom Medina, c'est un suspect permanent. S'il y a un vol quelque part, c'est lui qu'on arrête. Ce qui fait le plus mal, ce n'est pas la violence, c'est l'humiliation. L'humiliation, c'est ce qu'il faut nettoyer pour devenir quelqu'un de bien.»

Mais la particularité du long métrage, c'est qu'il vient allier un engagement social à un univers empreint de superstitions et de magie. Avec notamment des animaux dotés d'une dimension fortement symbolique, entre fascination et épouvante. Grâce à un tournage qui s'est fait dans les conditions réelles et sans trucage, *Tom Medina* est également une immersion réaliste dans la faune et la flore camargaises, loin de la carte postale folklorique. Tony Gatlif n'hésitant pas non plus à montrer frontalement la pollution dont la région est victime. Le tout est souligné par une bande-son envoûtante, véritable personnage du film, alliant metal, rythmes latins et flamenco. Une musique qui évolue et s'intègre à la cadence du récit, à l'image du destin de Tom... ■

Tom Medina, de Tony Gatlif, dans les salles en Suisse romande depuis le 8 juin.

